

ATTESTATION DE PRESENCE

Vous bénéficiez d'une bourse pour l'année universitaire 2018/2019 et êtes en césure.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'étudiant boursier en césure se doit de respecter les engagements pris lors de la signature de sa convention de césure.

Le non-respect de l'une des obligations précitées entraîne le reversement des sommes indûment perçues. A défaut de remise de cette attestation à la date indiquée ci-après, le paiement de la bourse sera suspendu et un ordre de reversement pourra être émis.

Cette attestation est à faire remplir courant décembre 2018 et à remettre au Service de la scolarité administrative - pôle bourses (adresse ci-dessus) et ce avant le 15 janvier 2019.

Nature de la période de césure :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> stage | <input type="checkbox"/> Césure dans une autre formation |
| <input type="checkbox"/> Césure en milieu professionnel en France (personnel rémunéré) | <input type="checkbox"/> Césure et entrepreneuriat |
| <input type="checkbox"/> Césure en France dans le cadre d'un engagement de service civique / volontariat associatif ou d'une autre forme de volontariat | <input type="checkbox"/> Césure hors du territoire français |

Etablissement d'accueil :

Adresse :

Téléphone :

Je soussigné, directeur / responsable R H / tuteur (1), certifie que Mme / M. (1), n° d'étudiant, a effectué sa période de césure de semaines au sein de notre établissement (du / / au / /).

Son emploi du temps était de jours par semaine.

Il a été présent tous les jours.

Il a été absent jours :

Date des absences :

.....

Motifs des absences :

.....

Cachet de l'entreprise

Fait à le/...../.....

Mme, M

Signature